

Arrêté préfectoral SG/DCL/BRGE du 26.12.2024

établissant la liste des publications de presse et services de presse en ligne habilités à publier
 les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2025 pour la Guadeloupe.

MODIFICATIONS

FC07631

SCI CHRETIEN DESANTI

(anciennement SCI CHRETIEN NOYELLE)
 Société civile immobilière au capital de 1.000 €
 Siège social : Centre médical les Dauphins – Moudong – 97122 Baïe-Mahault
 801 572 413 RCS Pointe-à-Pitre

AVIS DE MODIFICATION

Par décisions unanimes des associés du 09/09/2025, la dénomination sociale de la Société a été modifiée de SCI CHRETIEN NOYELLE en SCI CHRETIEN DESANTI.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Par décision du même jour, les associés ont pris acte de la démission de M. Arnaud NOYELLE de ses fonctions de gérant, avec effet au 01/09/2025, et ont nommé en remplacement, à compter du même jour, M. Alexandre DESANTI, né le 02/05/1980 à Besançon (25), de nationalité française, demeurant Impasse Marcel la Riviera – 97190 Le Gosier,

Mention sera faite au RCS de Pointe-à-Pitre.

Pour avis

La Gérance

FC07671

PRIMAVERA 2414

société à responsabilité limitée
 au capital de 200,00 €
 Siège social : c/o if lease antilles guyane
 Parc d'activités de la Jaille
 97122 BAIE-MAHAULT
 934 161 118 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 20 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 135 360 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 20 € à 135 380 €.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07670

PRIMAVERA 2413

société à responsabilité limitée
 au capital de 200,00 €
 Siège social : c/o if lease antilles guyane
 Parc d'activités de la Jaille
 97122 BAIE-MAHAULT
 932 747 322 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 20 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 69 740 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 20 € à 69 760 €.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07669

PRIMAVERA 2410

société à responsabilité limitée
 au capital de 200,00 €
 Siège social : c/o if lease antilles guyane
 Parc d'activités de la Jaille
 97122 BAIE-MAHAULT
 929 425 585 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 20 juin 2025, il a été décidé

d'augmenter le capital de 163 900€ par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 20€ à 163 920 €.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07668

PRIMAVERA 2408

société à responsabilité limitée
 au capital de 200,00 €
 Siège social : c/o if lease antilles guyane
 Parc d'activités de la Jaille
 97122 BAIE-MAHAULT
 985 146 778 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 20 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 270 740 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 20 € à 270 760 €.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07667

PRIMAVERA 2407

société à responsabilité limitée
 au capital de 200,00 €
 Siège social : c/o if lease antilles guyane
 Parc d'activités de la Jaille
 97122 BAIE-MAHAULT
 929 425 981 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 23 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 198 420 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 20€ à 198 440 €.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07666

PRIMAVERA 2406

société à responsabilité limitée
 au capital de 200,00 €
 Siège social : c/o if lease antilles guyane
 Parc d'activités de la Jaille
 97122 BAIE-MAHAULT
 928 319 953 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 23 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 179 560 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200€ à 179 760 €.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07665

PRIMAVERA 2405

société à responsabilité limitée
 au capital de 200,00 €
 Siège social : c/o if lease antilles guyane
 Parc d'activités de la Jaille
 97122 BAIE-MAHAULT
 928 319 714 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 23 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 172 020 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200€ à 172 220 €.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07664

PRIMAVERA 2404

société à responsabilité limitée
 au capital de 200,00 €
 Siège social : c/o if lease antilles guyane
 Parc d'activités de la Jaille
 97122 BAIE-MAHAULT
 987 854 346 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 23 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 176 480 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 176 680 €.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07663

PRIMAVERA 2403

société à responsabilité limitée
 au capital de 200,00 €
 Siège social : c/o if lease antilles guyane
 Parc d'activités de la Jaille
 97122 BAIE-MAHAULT
 983 388 422 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 23 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 165 440 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 165 640 €.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07662

PRIMAVERA 2402

société à responsabilité limitée
 au capital de 200,00 €
 Siège social : c/o if lease antilles guyane
 Parc d'activités de la Jaille
 97122 BAIE-MAHAULT
 928 320 894 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 23 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 306 800 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 307 000 €.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07661

PRIMAVERA 2401

société à responsabilité limitée
 au capital de 20,00 €
 Siège social : c/o if lease antilles guyane
 Parc d'activités de la Jaille
 97122 BAIE-MAHAULT
 985 146 562 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 23 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 296 020 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 20 € à 296 040 €.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07660

PRIMAVERA 2309

société à responsabilité limitée
 au capital de 200,00 €
 Siège social : c/o if lease antilles guyane
 Parc d'activités de la Jaille
 97122 BAIE-MAHAULT
 953 396 744 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général

mixte du 23 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 133 200 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 133 400 €.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07659

PRIMAVERA 2308

société à responsabilité limitée
 au capital de 200,00 €
 Siège social : c/o if lease antilles guyane
 Parc d'activités de la Jaille
 97122 BAIE-MAHAULT
 953 397 635 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 23 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 56 080 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 56 280 €.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07658

PRIMAVERA 2307

société à responsabilité limitée
 au capital de 200,00 €
 Siège social : c/o if lease antilles guyane
 Parc d'activités de la Jaille
 97122 BAIE-MAHAULT
 953 397 452 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 24 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 116 600 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 116 800 €.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07657

PRIMAVERA 2306

société à responsabilité limitée
 au capital de 200,00 €
 Siège social : c/o if lease antilles guyane
 Parc d'activités de la Jaille
 97122 BAIE-MAHAULT
 952 851 111 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 24 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 67 760 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 67 960 €.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07656

PRIMAVERA 2305

société à responsabilité limitée
 au capital de 200,00 €
 Siège social : c/o if lease antilles guyane
 Parc d'activités de la Jaille
 97122 BAIE-MAHAULT
 952 631 133 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 24 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 238 600€ par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200€ à 238 800 €.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

Arrêté préfectoral SG/DCL/BRGE du 26.12.2024

établissant la liste des publications de presse et services de presse en ligne habilités à publier
les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2025 pour la Guadeloupe.

FC07655

PRIMAVERA 2304

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
948 615 315 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 24 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 141 180 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200€ à 141 380 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07654

PRIMAVERA 2303

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
948 538 939 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 24 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 73 360 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200€ à 73 560 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07653

PRIMAVERA 2302

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
948 478 250 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 24 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 237 600 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 237 800 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07652

PRIMAVERA 2301

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
948 474 010 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 23 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 157 520 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 157 720 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07651

PRIMAVERA 2300

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
948 442 702 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 24 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 82 520 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 82 720 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en

conséquence.
Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07650

PRIMAVERA 2205

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
914 497 763 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 24 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 174 140 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 174 340 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07649

PRIMAVERA 2204

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
914 340 922 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 26 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 208 380 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 208 580 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07648

PRIMAVERA 2203

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
913 971 388 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 24 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 268 920 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 269 120 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07647

PRIMAVERA 2201

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
911 919 439 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 24 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 91 080 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 91 280 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07646

PRIMAVERA 2200

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
911 919 371 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 26 juin 2025, il a été décidé

d'augmenter le capital de 118 300 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 118 500 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07645

PRIMAVERA 2109

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
903 106 300 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 26 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 221 580 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 221 780 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07644

PRIMAVERA 2108

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
903 113 298 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 26 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 340 320 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 340 520 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07643

PRIMAVERA 2107

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
900 624 230 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 27 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 198 760 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 198 960 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07642

PRIMAVERA 2106

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
900 625 229 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 27 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 257 940 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 258 140 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07641

PRIMAVERA 2105

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
900 958 265 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 27 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 138 620 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200€ à 138 820 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07640

PRIMAVERA 2104

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
900 402 538 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 27 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 143 300 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200€ à 143 500 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07639

PRIMAVERA 2103

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
900 402 470 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 27 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 128 140 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200€ à 128 340 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07638

PRIMAVERA 2102

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
894 447 614 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 27 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 194 520 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200€ à 194 720 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07637

PRIMAVERA 2101

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €
Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
894 447 333 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 26 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 212 220 € par

Arrêté préfectoral SG/DCL/BRGE du 26.12.2024

établissant la liste des publications de presse et services de presse en ligne habilités à publier les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2025 pour la Guadeloupe.

élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 212 420 €.
Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07636

PRIMAVERA 2100

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €

Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
894 447 259 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 27 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 181 720 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 181 920 €.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07635

PRIMAVERA 2010

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €

Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
888 753 613 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 27 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 159 840 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200 € à 160 040 €.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07634

PRIMAVERA 2009

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €

Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
888 753 548 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 27 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 80 180 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200,00 € à 80 380€.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

FC07633

PRIMAVERA 2006

société à responsabilité limitée
au capital de 200,00 €

Siège social : c/o if lease antilles guyane
Parc d'activités de la Jaille
97122 BAIE-MAHAULT
884 174 087 RCS de POINTE-A-PITRE

Par décision de l'assemblée général mixte du 27 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital de 75 260 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200,00 € à 75 460€.

Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

Notre mail :
contact@leprobant.fr

Délais de paiement :

Fanny Fontan



Photo d'illustration (DL)

Après une pause en 2023, le rapport 2024 de l'Observatoire des délais de paiement révèle une dégradation des délais dans le privé, une amélioration dans certains secteurs publics, mais des zones ultramarines très affectées. État, enjeux, mesures.

Dans l'éditorial du rapport 2024 de l'Observatoire des délais de paiement, publié en juillet par la Banque de France, Virginie Beaumeunier, présidente de l'Observatoire, Frédéric Visnovsky, médiateur national du crédit et vice-président de l'Observatoire, ainsi que Thomas Allen, rapporteur Banque de France, livrent une lecture nuancée de l'évolution des délais de paiement en France.